



## **INFO TRAVAUX n°1**

### **COUVERTURE DES TERRAINS DE TENNIS**

**Avril 2020**

#### **LE PROJET VU DU CIEL**

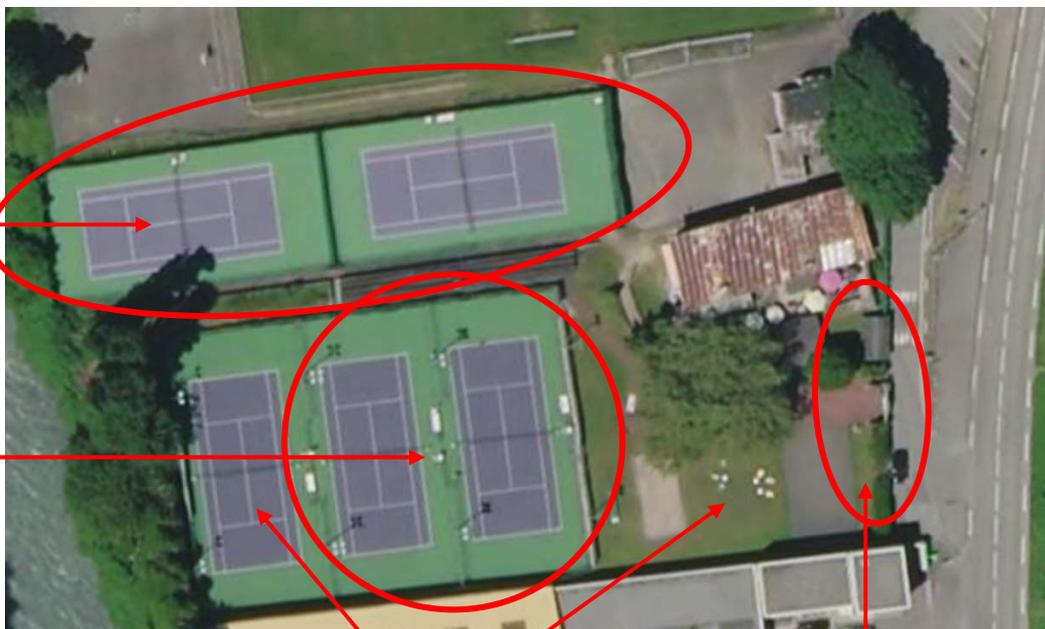
Le site du tennis intercommunal de Moûtiers comporte aujourd'hui 5 terrains extérieurs ainsi que le bâtiment avec le restaurant du club à l'étage et les vestiaires pour les joueurs au rez-de-chaussée.

La pratique de ce sport très prisé, tant par les adultes que par les enfants, n'est possible que pendant une courte période de l'année sur ces surfaces adaptées limitant alors le plaisir des adhérents à une activité saisonnière et l'organisation de tournois uniquement au printemps et en été. Les cours de l'école de tennis sont, quant à eux, assurés toute l'année, soit en extérieur à la belle saison, soit dans les gymnases Bardassier, Tartarat et Larnaud.

Afin de doter le club d'un équipement permettant de jouer en toute saison et sur un site unique, la CCCT a choisi de couvrir deux terrains. Ce projet a pour but de répondre aux attentes des adhérents et les fidéliser, tout en favorisant la croissance du club et en développant l'attractivité du territoire.

Eclairage des deux  
terrains du bas

Création d'un  
bâtiment chauffé  
et isolé pour la  
couverture de 2  
terrains



Optimisation des surfaces disponibles : création de surfaces de jeux à définir dans le cadre du projet selon les possibilités techniques et financières

Réfection de l'entrée du site

#### **POURQUOI COUVRIR CES DEUX TERRAINS ?**

En 2018, la CCCT a engagé une étude de faisabilité géotechnique pour définir, au regard des contraintes de sol et de la présence des berges du Dorons, quelles surfaces pourraient être couvertes et avec quel type de structure. Le rapport de la société KAENA met en évidence la solution de couvrir les deux premiers jeux du haut plutôt que ceux à proximité immédiate de la rivière pour assurer une stabilité du terrain durable dans le temps.

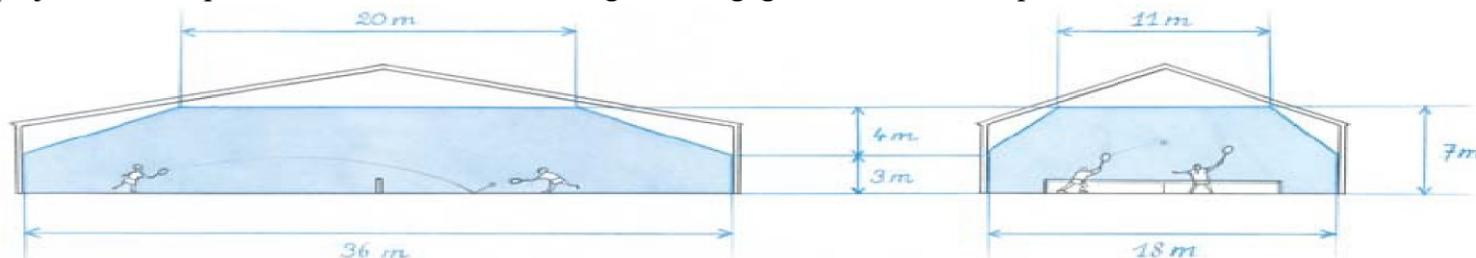
## LE COUT FINANCIER DE L'OPERATION

Le montant du projet s'élève à 1 170 000 €HT, frais d'études inclus. Cette enveloppe évoluera en fonction des choix techniques qui seront retenus par la CCCT lors des différentes étapes de conception du bâtiment et de ces abords.

## LES PARTENAIRES DE L'AMENAGEMENT

A l'occasion de chaque projet d'amélioration d'un équipement communautaire, la collectivité consulte les utilisateurs pour comprendre au mieux les besoins des usagers et le fonctionnement des associations.

Outre le travail mené avec le Club de Tennis depuis plusieurs années, la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes, antenne régionale de la Fédération Française de Tennis, a été associée dans les réflexions afin que le futur ouvrage réponde aux prescriptions fédérales et permette la tenue de compétitions homologuées. Leurs retours d'expériences sur les projets élaborés par les autres collectivités est également gage de réussite de l'opération.



Les partenaires financiers de cette opération seront l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.



## LE CALENDRIER

Le calendrier prévisionnel des travaux est le suivant :

- désignation de l'architecte du projet : avril 2020,
- réalisation des plans du bâtiment et des abords : printemps et été 2020,
- dépôt du permis de construire : fin 2020,
- consultation des entreprises pour la passation des marchés de travaux : premier semestre 2021,
- début des travaux : octobre 2021, après la saison estivale et les tournois du Club,
- livraison : mai 2022.

## POUR ALLER PLUS LOIN

Pour suivre les préconisations de la FFT, le projet lancé avec l'architecte STUDIO ARCH, retenu début avril par la CCCT, étudiera la possibilité de diversifier l'offre sportive sur le site : baby tennis, paddle. De plus, dans l'intention de faire profiter cet équipement couvert à un maximum de personnes, la réflexion intégrera aussi l'accueil de nouveaux publics tels que le Tennis-Fauteuil ou le Para tennis.

## ET AUSSI ?

Afin de rénover la toiture du club-house, la CCCT a inscrit la dépense de 54 035 €HT au budget d'investissement 2020 et va faire réaliser les travaux prochainement. Par ailleurs, saisissant l'opportunité de disposer d'un architecte pour ce projet, le cabinet STUDIO ARCH étudiera également la création d'un auvent devant le rez-de-chaussée du bâtiment pour permettre aux sportifs de s'entraîner en extérieur tout en étant à l'abri des intempéries.

## POUR TOUTE INFORMATION SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION, CONTACTEZ-NOUS !

**Communauté de Communes Cœur de Tarentaise**  
Maison de la Coopération Intercommunale  
133, Quai Saint Réal - 73600 Moûtiers  
Tél. : 04 79 24 41 41 [contact@coeurdetarentaise.fr](mailto:contact@coeurdetarentaise.fr)

Retrouvez toutes nos actualités sur notre site internet et sur Facebook !  
[www.coeurdetarentaise.fr](http://www.coeurdetarentaise.fr) [www.facebook.com/CoeurTarentaise](https://www.facebook.com/CoeurTarentaise)

